

# REGLEMENT DU 1<sup>er</sup> TOURNOI DE DOUBLES INTERGENRES

## SAINT LOUIS DE GONZAGUE 30 novembre 2025

- ➔ Le tournoi de la SLG est autorisé par la ligue de Nouvelle-Aquitaine sous le n° (en cours),
- ➔ La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses **de minime à vétéran** *dont les licences sont validées par la FFBD et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription (22/11/25)*,
- ➔ Les paires sont composées, soit de deux joueuses, soit de deux joueurs, soit d'une joueuse et d'un joueur,
- ➔ Le juge-arbitre de la compétition est Emmanuelle DOUGNAC,
- ➔ Tableaux de **double de R4 à P, en poules de CINQ de préférence, SANS SORTIE DE POULE,**
- ➔ **Les poules sont constituées en fonction du Cpph de la paire.**  
Les 5 équipes possédant la plus haute moyenne s'affrontent dans une même poule. Puis les 5 équipes suivantes sont regroupées dans une seconde poule, et ainsi de suite pour les poules suivantes,
- ➔ Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points,
- ➔ La date limite de réception des inscriptions est fixée au samedi 22 novembre 2025,
- ➔ Les inscriptions seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée,
- ➔ La constitution des tableaux aura lieu le mardi 25 novembre 2025,
- ➔ Le montant des engagements est de 15 Euros par personne,
- ➔ Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les :  
Yonex Mavis 370 pour les plastiques,  
RSL Tourney n°3 pour les plumes,
- ➔ Les moyennes prises en compte pour le tournoi sont celles en vigueur au jeudi 13 novembre 2025,
- ➔ Les matchs seront en auto-arbitrage,
- ➔ Le temps de repos minimum est de 20 mn entre chaque match,
- ➔ Le temps d'échauffement est de 3 mn à partir du moment de l'annonce du match,
- ➔ Tout volant touchant un obstacle dans la salle, est let au service, et faute en jeu,
- ➔ Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.